



Aides au logement pour les agents publics

Le logement est une préoccupation majeure des agents publics des trois versants. Les difficultés d'accès et le manque de logements sont un frein à l'attractivité de la fonction publique.

Dans ce cadre, un portail d'informations et d'aides à la recherche de logements à destination des agents publics a été mis en ligne fin décembre 2024 par la DGAFP : <https://www.logement.fonction-publique.gouv.fr/>

Ce portail n'est pas exhaustif, il nécessite un recensement plus complet des offres et un partenariat étendu en direction des employeurs publics des versants hospitalier et territorial.

Le manque de logements sociaux est toujours criant. Les agents aux revenus les plus modestes ne pourront toujours pas accéder au logement intermédiaire. Ce portail ne comblera pas ces besoins.

Pour l'UNSA, ce portail aura besoin d'être complété, par exemple sur la partie accession à la propriété. Elle demande que son efficacité soit évaluée.

L'UNSA revendique une politique coordonnée du logement des agents publics, dans le cadre d'un parcours résidentiel. Elle est nécessaire et urgente. Elle doit se mener dans le cadre d'un dialogue social constant.